

► Aire / Pays de Madine

Saint-Mihiel L'installation du nouveau conseil municipal, vendredi soir, a permis au maire sortant, Philippe Martin, et à son successeur, Xavier Cochet, de régler leurs comptes de campagne... En toute cordialité démocratique !

« Respectables pour les six ans à venir »

C'EST DANS une salle pleine à craquer que Philippe Martin, ouvre la séance d'installation du nouveau conseil municipal. « Le maire sortant a encore le droit de s'exprimer pendant quelques minutes », s'amuse celui qui s'apprête à transmettre son écharpe tricolore à son successeur, Xavier Cochet, seul candidat à la fonction. Tout sourire (« pas forcé », assure-t-il), l'ex-premier élu « salue l'élection de Xavier Cochet qui a fait une belle campagne », avant d'insister : « Je n'ai aucun regret, aucune émotion et je souhaite bonne chance à la ville de Saint-Mihiel ». Avant de céder la parole à Pierre Caré, le doyen de l'assemblée, chargé de veiller au bon déroulement de la nomination officielle du nouveau maire, par un vote à bulletin secret, Philippe Martin revient sur sa défaite. Et lance, au passage, quelques critiques cinglantes à l'encontre d'Alain Pérelle « et ses cinq cents voix d'avance reportées sur Xavier Cochet ». Citant, également le cas d'Eve Sismondini « qui a perdu un tiers de son électorat ». D'ailleurs, l'intéressée, sans contredire, opine du chef.

Évoquant son cheval de ba-



■ Le nouveau conseil municipal au grand complet.

Photo Daniel WAMBACH

taille, la culture, Philippe Martin considère qu'il s'est fait « taper dessus par bêtise ou ignorance », lors de ces dernières élections qui devraient rester gravées dans les annales.

Estimant « avoir fait du bon

boulot », en évoquant « un bilan positif », il conclut : « Ma situation personnelle va très bien. Je siégerai dans cette assemblée. Nous serons attentifs à la vie locale et nous espérons qu'un jour il y aura une alternance ».

Sept adjoints

Quelques instants plus tard, Xavier Cochet est élu maire, avec 22 voix pour et, sans surprise, cinq bulletins blancs.

Alors que Philippe Martin a rejoint les rangs de l'opposition, le nouvel édile s'installe dans son fauteuil honorifique, manifestement heureux, mais aussi tendu et ému.

Dans son premier discours de maire, Xavier Cochet, envoie quelques messages ciblés : « Merci à la majorité de Sammiellois qui nous ont exprimé leur confiance dans notre manière d'être et de res-

pecter les autres. Merci à nos prédécesseurs qui ont servi Saint-Mihiel sans intérêt personnel. Tout au moins à la majorité d'entre eux. Je respecterai ceux qui ont eu des attitudes respectables. »

Annonçant la prochaine mise en place d'un conseil municipal des Jeunes « dans un souci de civisme et de démocratie », il remercie son équipe d'élus et annonce un programme « rapidement pris en main, dans une politique de la cohésion sociale, de l'inclusion et de l'engagement humaniste ». S'adressant à l'assemblée : le nouveau maire conclut par la promesse d'être, avec ses conseillers : « nous-mêmes respectables pour les six ans à venir. J'espère que vous serez fiers de vos élus et de votre territoire ».

L'heure vient ensuite de pas-

Les commissions

- 1^{re} commission : économie, administration générale et communication, présidée par Xavier Cochet.
 - 2^e : solidarité-jeunesse, présidée par Eric Breton.
 - 3^e : travaux, urbanisme, sécurité, présidée par Michel François.
 - 4^e : culture, tourisme, échanges internationaux, présidée par Pierre Hippert.
 - 5^e : valorisation de la ville, embellissement, signalétique, présidée par Marie-Alice Plard.
 - 6^e : animations sportives et festives, présidée par Jacques Valhem.
- Prochain conseil le 18 avril : installation des commissions et conseillers délégués, débat d'orientation budgétaire.

ser au volet des adjoints, avec un vote à main levée pour le nombre fixé à sept. Avec toujours sans surprise, 22 pour, 4 abstentions et l'opposition d'Eve Sismondini. Puis 5 blancs et 22 pour, lors d'un nouveau vote à bulletin secret.

Après avoir dévoilé les commissions, Xavier Cochet aborde le régime indemnitaire des élus et confirme l'un de ses engagements de campagne, à savoir qu'une partie de ces indemnités sera versée aux Fonds d'investissement local destinés à soutenir les entreprises.

Au terme de ce rendez-vous protocolaire, le premier magistrat clôt cette séance durant laquelle le maire sortant et son successeur ont réglé leurs comptes de campagne... en toute cordialité démocratique !

Martine SCHOENSTEIN

Le nouveau conseil municipal

► **Maire** : Xavier Cochet

Adjoints : 1^{er} adjointe : Marie-Christine Tonner, 2^e adjoint : Eric Breton, 3^e adjoint : Michel François, 4^e adjointe : Marie-Claude Fiquemont, 5^e adjoint : Jacques Valhem, 6^e adjointe : Marie-Alice Plard, 7^e adjoint : Pierre Hippert.

Conseillers municipaux de la majorité : Erna Kampman, Pierre Kung, Peggy Commenne, Najat Jilal, Mustafa Tetik, Edith Zimmer, Francis Groult, Nadia Colin, Denis Parisson, Marie-France Sarrazin, Alain Dupommier, Edwige Guillon, Guy Guilbot, Nelly Pelissier.

Conseillers municipaux de l'opposition : Philippe Martin, Frédérique Cadet, Pierre Caré, Bernard Collinet, Eve Sismondini. (Jean-Pierre Leloup et Françoise Delannoy ayant démissionné de leurs postes de conseillers municipaux).